

Newsletter OrTra TC – avril 2021

Chères lectrices, chers lecteurs,

Avec les assouplissements des mesures liées au coronavirus, entrées en vigueur le 19 avril 2021, les activités sportives en salle sont à nouveau autorisées. Cela signifie que les Thérapeutes Complémentaires peuvent à nouveau effectuer des thérapies de groupe. Le respect d'un plan de protection reste en outre obligatoire pour tous les Thérapeutes Complémentaires.

La situation épidémiologique reste fragile et l'on ne saurait prévoir son évolution. A l'instar des associations directement concernées, le Comité de l'OrTra TC a donc repris contact avec l'OFSP en mars et lui a demandé de ne plus classer les thérapies de groupe dans le domaine du sport, comme mentionné dans l'ordonnance COVID-19. Malgré les arguments avancés, l'OFSP s'en tient à la classification actuelle.

Dans une autre lettre, le Comité et l'OrTra MA ont également demandé à l'OFSP de mettre le statut des Thérapeutes Complémentaires et des naturopathes titulaires d'un diplôme fédéral sur un pied d'égalité avec les professionnels de la santé relevant du droit fédéral et cantonal. L'objectif était de créer une meilleure position de départ pour les Thérapeutes Complémentaires en cas d'une nouvelle aggravation de la situation et de souligner l'importance de la profession au sein du système de santé suisse. Cette demande a également été rejetée par l'OFSP pour l'instant, avec toutefois la promesse que la question serait reprise dans les débats en cas d'éventuelles futures ordonnances.

Un article séparé de la présente newsletter traite de la question fondamentale de la classification de la profession de Thérapeute Complémentaire. Les stratégies possibles de l'OrTra TC concernant les lois et les ordonnances cantonales dans le domaine de la santé sont prévues à l'ordre du jour de l'assemblée des délégués, qui aura lieu le 11 mai 2021.

La question de l'assujettissement à la TVA est une question récurrente. La situation doit être clarifiée avec une attention toute particulière pour ce qui est des cabinets collectifs. Un grand merci à Cranio Suisse pour les informations et la synthèse des principaux points dans l'article ci-après.

Nous vous souhaitons de belles journées de printemps, du courage et de la détermination en ces temps difficiles.



Andrea Bürki
Présidente OrTra TC



Nicole Schaffner & Claudia Pohl
Co-directrices siège administratif OrTra TC